



VALENCAY, le 14 Avril 2026  
N° 1/2026

Lettre d'information du syndicat des Eaux  
1<sup>er</sup> Semestre 2026 Périmètre concession  
Acompte pour la période 1<sup>er</sup> Janvier – 31 décembre 2026

## ↳ Permanences

Pour toute question à réception de votre facture, paiement, mise en place de mensualisation ou prélèvement automatique, vous trouverez au verso du document les coordonnées de VEOLIA. **De plus, des permanences sont assurées par leur équipe clientèle les jours suivant :**



JOUR	MATIN	APRES-MIDI
MARDI 2 JUIN	Foyer rural de PELLEVOISIN 9h-12h	Mairie d'ECUEILLE 14h-16h
JEUDI 4 JUIN	Foyer rural de PELLEVOISIN 9h-12h	Mairie d'ECUEILLE 14h-16h
MARDI 9 JUIN	Foyer rural de PELLEVOISIN 9h-12h	Mairie d'ECUEILLE 14h-16h
JEUDI 11 JUIN	Foyer rural de PELLEVOISIN 9h-12h	Mairie d'ECUEILLE 14h-16h
MARDI 16 JUIN	Foyer rural de PELLEVOISIN 9h-12h	Mairie d'ECUEILLE 14h-16h
JEUDI 18 JUIN	Foyer rural de PELLEVOISIN 9h-12h	Mairie d'ECUEILLE 14h-16h

## ↳ Votre facture d'eau (période du 1<sup>er</sup> Janvier 2026 au 31 Décembre 2026)

La facture que vous venez de recevoir à votre domicile, est une **facture d'acompte** pour le semestre en cours.

### Distribution de l'eau

Il s'agit des parts revenant :

- A VEOLIA pour assurer les coûts de fonctionnements
- Au syndicat des eaux pour assurer les coûts d'investissement.

Le calcul de la facture est effectué de la manière suivante : 50 % de l'abonnement annuel et 50 % de la consommation relevée sur la période précédente.

Facture	Quantité	Prix (€HT)		
		Veolia	Syndicat SEBN	Total
<b>Abonnement</b>	1	68,2	68,3	136,5
<b>Consommation</b>		Veolia	Syndicat SEBN	Total
[0;50]	50	33,005	32,5	65,51
[50;200]	70	69,31	70	139,31
<b>Total (€HT) 120 m<sup>3</sup></b>		170,52	170,80	341,32
<b>Prix du mètre cube</b>		2,84		

**En synthèse, hors taxes, le prix de 120 m<sup>3</sup> est de 2,84 €HT, ce qui fait donc 1 litre d'eau pour 0,0028 €HT.**

*Pour rappel, le prix du litre d'eau au 1<sup>er</sup> Janvier 2025 était de 0,0027 €.*

### Organisme Public – Agence de l'Eau

La seconde partie composant votre facture d'eau est constituée des taxes votées par l'Etat et reversées directement par VEOLIA à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Ces dernières sont définies comme un montant par mètre cube.

### ↳ Communication PANNEAU POCKET

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2023, le syndicat s'est doté d'un compte « Panneau Pocket » pour informer ses abonnés sur l'actualité du syndicat.



Il s'agit d'une application mobile 100 % gratuite, ne nécessitant aucune inscription ou création de compte. L'accès aux informations est également possible en ligne via [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## LES RELEVES ANNUELS DES COMPTEURS D'EAU

Les relevés des compteurs d'eau seront effectués par VEOLIA durant le mois d'Octobre 2026.  
En cas d'impossibilité de relever le compteur, il sera remis un avis de passage qui vous invitera à communiquer votre index par téléphone au 0969 390 401 ou via votre Espace Client [www.veolia.fr](http://www.veolia.fr).



**Le Syndicat des Eaux et VEOLIA vous demande de dégager l'accès au compteur d'eau afin de faciliter cette relève et nettoyer l'intérieur du regard (enlever les matériaux de protection).**



VOTRE COMPTEUR DOIT ÊTRE :



## Bilan

Investissements 2025 (€HT)		Projets 2026 (€HT)	
Frais d'études pour l'amélioration des usines de traitement	30 000 €	Frais d'études pour l'amélioration des usines de traitement	70 000 €
Travaux sur bâtiments d'exploitation Réhabilitation du château d'eau de Baudres	350 000 €	Travaux sur bâtiments d'exploitation Réhabilitation du château d'eau de Préaux et réservoir de Villentroy	350 000 €
Renouvellement de canalisations, 2 300 mètres (HEUGNES, VALENCAY)	350 000 €	Renouvellement de canalisations (SELLES-SUR-NAHON et LANGE)	350 000 €
Entretien et renouvellement du patrimoine (pompe, compteurs, ...)	50 000 €	Entretien et renouvellement du patrimoine (pompe, compteurs, ...)	100 000 €
Renouvellement branchements plombs	50 000 €	Renouvellement branchements plombs	50 000 €

## LES RESULTATS D'ANALYSE D'EAU

Le contrôle qualité de l'eau mise en distribution est sous la responsabilité de l'Etat, par l'intermédiaire de chaque Agence Régionale de Santé (ARS).

L'ensemble de ces résultats est diffusé par panneau d'affichage dans la mairie concernée par le prélèvement mené et au siège du syndicat sur simple demande. Ces derniers sont également accessibles en ligne à tout instant grâce au lien suivant :

<https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&usd=AEP&idRegion=24>

A noter, que certains prélèvements peuvent être réalisés au domicile directement de l'habitant, sur décision de l'ARS et avec votre accord. **MERCI DE FACILITER SON INTERVENTION.**

## LES CONTACTS



	Parc Technologique de Sologne, Allée Georges Charpak à Vierzon.
<u>Site d'accueil</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>les lundis, mercredis et vendredis de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h15</li><li>les mardis et jeudis de 08h00 à 11h45.</li></ul>
<u>Par internet</u>	<a href="http://www.eau.veolia.fr">www.eau.veolia.fr</a>
<u>Par téléphone</u>	0969 323 529 (appel non surtaxé) : <ul style="list-style-type: none"><li>du lundi au vendredi de 8 à 19h et le samedi de 9h à 12h ;</li><li>Service d'urgence disponible 24h/24 et 7j/7</li></ul>
<u>Par courrier</u>	Votre service Consommateurs Veolia - TSA 30117 - 37911 Tours Cedex 9